

LA VOIX DU PEUPLE

Journal Syndicaliste paraissant le Dimanche

Organe de la Confédération Générale du Travail



TARIF DES ABONNEMENTS :

FRANCE... UN AN : 6 fr. — Six Mois : 3 fr. — Trois Mois : 1 fr. 50
 EXTERIEUR. UN AN : 8 fr. — Six Mois : 4 fr. — Trois Mois : 2 fr.
 Les Abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION & ADMINISTRATION :

Maison des Fédérations, 33, Rue de la Grange-aux-Belles, PARIS-10^e

Tous les Syndicats adhérents à la Confédération Générale du Travail doivent revêtir leurs correspondances, circulaires, etc., du LABEL CONFEDERAL.

Contre les Crimes d'Espagne, dressons-nous !

Contre les Bourreaux de la Liberté !

Nous avons tous admiré le beau geste par lequel les ouvriers d'Espagne se sont révoltés.

Qui donc pourrait blâmer des travailleurs, des pères de famille qui s'insurgèrent plutôt que de courir aux abattoirs du Maroc pour le profit des capitalistes internationaux ?

Ce fut un spectacle réconfortant que cette grève générale spontanée qui fit trembler tous les profiteurs de la monarchie cléricale et inquisitoriale. Mais cette grève, trop localisée, malgré les actes héroïques de nos courageux camarades, fut vaincue.

C'est la Réaction sauvage, féroce, impitoyable qui sévit maintenant.

Tous les braves qui luttèrent, tous ceux qui ne sont pas morts en combattant expient leur acte sublime dans les cachots dans les tortures, en attendant leur jugement, leur condamnation et leur exécution.

Les galonnés espagnols vaincus sur tous les champs de bataille prennent bravement leur revanche sur les sièges des conseils de guerre.

Ils condamnent à la mort tout ce que l'Espagne compte encore de noble, de généreux dans sa population.

Les hommes de progrès, les hommes de pensée libre sont voués au sarrot ou au peloton d'exécution.

Laissons-nous assassiner nos frères d'Espagne sans protester, sans crier haut notre admiration aux victimes, notre haine aux bourreaux.

NON !

Il faut qu'on nous entende !

Il faut que les tortureurs frémissent devant nos vibrantes protestations. Toute l'Europe ouvrière proteste avec nous. Il faut que nos camarades en danger de mort reprennent espoir. Faisons tout pour les arracher aux cruelles et lâches vengeances des moines et des officiers :

TRAVAILLEURS !

Joignez-vous aux protestataires. Si vous êtes des hommes conscients, venez tous à la manifestation organisée par la C. G. T.

Ordre du Jour

L'ordre du jour suivant sera présenté à tous les meetings et, s'il est adopté, devra être envoyé par télégramme à M. Maury, ministre de l'Intérieur, à Madrid (Espagne) :

Les travailleurs, réunis en ce meeting de protestation contre les crimes des gouvernants de la monarchie, cléricale et militariste Espagne, s'élèvent hautement contre les actes féroces de leur répression barbare ;

Ils adressent à toutes les victimes héroïques tombées en combattant leur hommage d'admiration et ils se solidarisent avec tous les révoltés vaincus enfermés dans les cachots d'Espagne ; Ils adressent leur plus profond mépris aux bourreaux du courageux

éducateur Francisco Ferrer, victime des moines, des officiers et de tous ceux qui, vivant de la soumission et de l'ignorance du peuple espagnol, redoutent son émancipation sociale ;

Ils souhaitent ardemment que le magnifique exemple des ouvriers de la Catalogne soit contagieux dans tout le monde ouvrier où l'on s'éduque et où l'on s'organise, afin qu'à chaque tentative criminelle des gouvernants et des capitalistes, les peuples soient assez conscients pour répondre :

A la Guerre par la Grève Générale ; à la Mobilisation par l'Insurrection !

Ils se séparent aux cris de : Vive la Solidarité internationale des Peuples ! A bas la Guerre ! A bas les Tyrans ! Vive la Révolution sociale !

Les Meetings du 16 octobre auront lieu dans les villes suivantes, avec le concours des camarades délégués de la C. G. T. et des Bourses du Travail des diverses régions :

BORDEAUX

Marck, délégué de la C. G. T. ; Crispel et Bonnard, de l'Union des Syndicats ; Gauthier et Daydie, de la Bourse du Travail de Saint-Nazaire ; Dréaut, Chapel et Marquet, du Parti Socialiste ; Louis Gines et Vincente Garcia, du Parti Socialiste espagnol ; Lucien-Victor Meunier, de la Ligue des Droits de l'Homme.

BESANÇON

Delpech, délégué de la C. G. T. ; Veland, de la Bourse du Travail de Dijon ; Dieudonné, de la Bourse du Travail de Belfort ;

BAYONNE

Dret, délégué de la C. G. T. ; Et divers autres camarades des Bourses environnantes.

BOURGES

Métivier, délégué de la C. G. T. ; Bondoux, de la Bourse du Travail de Nevers ; Laporte et Provost, de la Bourse du Travail de Vierzon ; Baisson, de la Bourse du Travail de Saint-Etienne ; Prats et Soulier, de la Bourse du Travail de Commeny ; Locht, de la Bourse du Travail de Châteauroux ; Provost, Pilorget et Soupize, de la Bourse du Travail de Mehun-sur-Yèvre.

BEZIERS

Lefèvre, délégué de la C. G. T. ; Viala, Hayart, délégués de la Bourse du Travail.

CETTE

Bourderon, délégué de la C. G. T. ; Mazas, Cros, Estor Vaillaux, Chazot, de la Bourse du Travail de Montpellier. Milhaud, de la Bourse du Travail de Méze ; Godéfroy, Roussel, de la Bourse du Travail d'Alais.

CLERMONT-FERRAND

Thuillier, délégué de la C. G. T. ; Lescure, de la Bourse du Travail de Saint-Etienne.

LA ROCHELLE

Tabard, délégué de la C. G. T. ; Sabat, Milaret, Rondeau, Varenne, Denis, de la Bourse du Travail de La Rochelle ; L. Roux, F. Nésa, de la Bourse du Travail de Rochefort ; Mongin, de la Bourse du Travail de Troyes.

LA GUERCHE

Pataud, délégué de la C. G. T. ; Borne, Veillat, de la Fédération des Bûcherons.

LE MANS

Loiseau, délégué de la C. G. T. ; Bahonneau, de la Bourse du Travail d'Angers ; Coignard, de la Bourse du Travail de Tours.

LILLE

Fiancette, délégué de la C. G. T. ; Saint-Venant, Bondue, Coolen, Philippe, de la Bourse du Travail de Lille. Cleuet, de la Bourse du Travail d'Amiens.

LIMOGES

Bousquet, délégué de la C. G. T. ; Rougerie, de la Bourse du Travail de Limoges ; Betouille, député ; A. Boudet, de la Bourse du Travail de Brives.

MARSEILLE

Jouhaux, délégué de la C. G. T. ; Camu Louis, Simon Siffroy, Olivier Antonin, de la Bourse du Travail d'Arles ; Doria, de la Bourse du Travail de Toulon ; Giraud, de l'Union des Syndicats des Alpes-Maritimes ; Durand, Montclard, Coste et Rivelli, de la Bourse du Travail de Marseille.

MERU

Le Guery, délégué de la C. G. T. ; Platel et Guiguet, des Syndicats Bou-tonniers.

NANCY

Lévy, délégué de la C. G. T. ; Boilletot, de la Bourse du Travail de Belfort.

RENNES

Robert, délégué de la C. G. T. ; Taugourdeau, de la Bourse du Travail d'Angers ; Jousse, de la Bourse du Travail de Fougères ; Lemouel, de la Bourse du Travail de Saint-Nazaire ; Trévenec et Thomas, de la Bourse du Travail de Lorient.

ROUEN

Voirin, délégué de la C. G. T. ; Briot, de la Bourse du Travail de Rouen ; Morel, de la Bourse du Travail d'Amiens.

TOULOUSE

Griffuelhes, délégué de la C. G. T. ; Les Bourses du Travail d'Albi, Auch, Mazamet et le camarade Dauzats, de Castres, y seront représentés, ainsi que Bedouce, député ; Rieux, conseiller municipal, et Marty-Rolland, de Toulouse.

VALENCE, le 15 octobre

Lefèvre et Jouhaux, délégués de la C. G. T. ; Klemczinsky, de l'Union départementale de l'Ain et Jura ; Lescure, de la Bourse du Travail de Saint-Etienne ; Ranchet et Boissier, de la Bourse du Travail de Firminy ; Pierretton, de la Bourse du Travail de Voiron.

TROYES

Savoie, délégué de la C. G. T. ; Exertier, de la Bourse du Travail de Troyes.

En outre de ces Meetings régionaux, d'autres réunions de protestation auront lieu :

SOISSONS, le 17 octobre

Avec le concours du camarade Galantus, délégué de la C. G. T.

SAINT-DENIS, le 16 octobre

Marie, délégué de la C. G. T.

VERSAILLES

Jacquemin, délégué de la C. G. T. ; Lapierre, délégué de Seine-et-Oise ; Dessalle, délégué de la Bourse du Travail de Versailles.

IVRY-SUR-SEINE

Bruguère, délégué de la C. G. T. ; Ingweiler, des Métaux de la Seine.

SAINT-QUENTIN, le 17 octobre

Fiancette, délégué de la C. G. T.

DECAZEVILLE

Blanchard, délégué de la C. G. T.

CORBEIL

Clément, délégué de la C. G. T.

PARIS, le 17 octobre

Hervier, de la Bourse du Travail de Bourges ; Torton, de la Bourse du Travail de Rouen ; Luquet, délégué de la C. G. T. ; Boudet, Dupouy, Victor.

ROANNE, le 16 octobre

Yvetot, délégué de la C. G. T.

LYON

A une fête organisée par la B. du T. et l'U. des Syndicats de Lyon, où il est invité, le camarade Yvetot profitera de l'occasion pour parler des événements d'Espagne.

En outre, le 23, un grand Meeting est organisé avec le concours du camarade Jouhaux.

BRUAY, le 17 octobre

Merrheim, délégué de la C. G. T. ; Delzant, de la Fédération des Verriers ; Chevalier, des Instruments de précision.

Samedi 9 octobre, un Meeting très réussi eut lieu à BRIVE (Corrèze). Ce Meeting fut suivi d'une manifestation drapeau rouge en tête, par les rues de la ville, de minuit à une heure du matin, aux accents de l'Internationale. A ce Meeting, prirent la parole : Yvetot, secrétaire de la C. G. T. ; Laporte, secrétaire de la B. du T. de Paris ; Boudet, secrétaire de l'Union des Syndicats de Brive.

Le lendemain 10, autre Meeting à LIMOGES, qui précéda celui du 17 octobre. A ce Meeting, qui se tint à la Grande Salle de l'Union « la Coopérative », plus d'un millier de personnes ont, pendant trois heures, écouté, acclamé les orateurs : Régis Meunier, de la Libre-Pensée ; Vallière, du P. S. U. ; et Yvetot, de la C. G. T.

A LIVRY (Seine-et-Oise), le mardi 12, s'est tenu un meeting important,

ayant le même objet, avec Yvetot, de la C. G. T., comme orateur.

Le Comité Confédéral a décidé de mettre à la disposition de la Fédération des Ports et Docks et de celle des Ins-crits Maritimes, les camarades délégués dans les centres Maritimes.

Ces deux Fédérations devront organiser des réunions pour les ouvriers des Ports.

Ces réunions auront pour but de faire appliquer la décision confédérale, tendant à boycotter tous les navires et produits espagnols.

TOUTE DERNIERE HEURE. — A l'inst-tant de mettre sous presse, nous apprenons que Francisco Ferrer vient d'être fusillé.

Si cette nouvelle est exacte, le sort de nos amis n'en est que plus critique. Redoublons d'ardeur !..

Un Défi !

Au moment même où j'écris, l'éducateur Ferrer est fusillé !

Si Ferrer en faveur duquel s'est remué tout ce qu'il y a d'hommes de culture élevée, de coeurs nobles et de sentiments généreux dans le monde civilisé, si Ferrer n'est plus qu'un cadavre, on doit bien penser comme doit couler abondamment le sang des ouvriers, des héros que les balles ont, par hasard, épargnés sur les barricades. Que d'innocents aussi ont expié des crimes imaginaires, dénoncés par la haine des jésuites et des policiers espagnols.

Ainsi, ce ne sont pas même les protestations des intellectuels, ni les discours diplomatiques de certains élus qui peuvent faire cesser les crimes, les assassinats de la Réaction ?

J'avais donc bien raison de dire, dans mon dernier article, qu'on n'apitoyait pas les fauves.

C'est un défi à l'humanité que ces meurtres qui s'accomplissent après une caricature de justice et un raffinement d'inquisiteurs dans la forteresse de Montjuich. C'est un défi au peuple espagnol ; c'est un défi à tous les Peuples !

Le Peuple espagnol le relèvera ce défi, à la première occasion. Et elle ne se fera peut-être pas longtemps attendre.

En effet, nous savons quels sont les exploits qui s'accomplissent actuellement par les valeureux soldats d'Espagne contre les habitants du Rif.

Et nous savons quelle presse vénale et prostituée propage partout les prétendus succès du brigandage espagnol au Maroc. Mais nous savons aussi lire entre les lignes.

Quand il est des pertes qu'on ne peut pas cacher, comme celle de généraux et d'officiers tués, nous avons de suite l'idée que ces braves officiers — fussent-ils espagnols — ne se jettent pas aussi impétueusement, au risque de leur vie, dans la mêlée, sous les balles des Marocains. Aussi, la mort de ces galonnés nous semble l'indice d'une hécatombe de modestes soldats.

Tout nous fait croire, dans ces nouvelles falsifiées par les agences, comme l'ont été celles du procès Ferrer, que les Espagnols essaient plus d'un revers.

Un beau matin, nous apprendrons avec joie — oui, avec joie — que les Marocains ont fait un carnage des armées du roi Alphonse et, qu' aussitôt la nouvelle reçue, malgré toutes les précautions, le Peuple s'est de nouveau soulevé et terriblement vengé !

Il n'y a que la peur de la Révolution, qui ait empêché depuis longtemps une guerre européenne. Il n'y aura bientôt que

l'exemple d'une révolution qui empêchera toute guerre coloniale.

Peut-être que cet exemple nous viendra d'Espagne. Nous le souhaitons de tout cœur ; car ce sera là un réconfort pour nos braves amis, trop magnanimes, qui ont eu la faiblesse d'épargner la vie de ceux qui, dans les couvents, tiraient sur les braves combattants ouvriers qui se trouvaient ainsi entre deux feux.

Un jour prochain, nous saurons en détail quels héros furent vaincus par les nôtres et quelles barbaries, quelles lâchetés furent accomplies contre eux par les juges officiers, par les soldats bourreaux, par les assassins sur les dénonciations, sur les excitations, sur les encouragements des moines et des bourgeois de la catholique Espagne.

En attendant, ne cessons pas de menacer — oui, de menacer — les bêtes sauvages qu'on n'implore pas, mais qu'on terrifie ; qu'on ne supplie pas, mais qu'on frappe — pour leur apprendre que le Peuple ouvrier, que tous les Peuples relèvent le défi qu'ils ont jeté par le cadavre de Ferrer, par les cadavres de nos frères d'Espagne.

La Réaction universelle n'aura pas le dernier mot. A ses violences, répondront d'autres violences ; à ses injustices, répondront des actes de justiciers ; à ses crimes, répondront les châtiements.

Ainsi le veut la logique, la raison d'un peuple en révolte qui relève le défi. Ainsi le veulent les sentiments de justice sociale et d'humanité de tous les Peuples.

G. VYETOT.

Les Travailleurs et l'Alcoolisme

Nous savons qu'un grand nombre de militants, entre autres nos camarades Métiévier et Quillet, ont fondé récemment « l'Association des travailleurs antialcooliques » dont le siège social est à l'annexe de la Bourse du Travail, 35, rue Jean-Jacques-Rousseau.

Ces camarades déploient tous leurs efforts à travers le monde du travail pour sonner l'alarme contre ce fléau qu'est l'alcoolisme.

A ce sujet, la feuille hebdomadaire *Pour l'Avenir du Peuple*, dans son numéro du 5 septembre dernier, était heureuse de constater que des membres de la C. G. T. semblaient s'émouvoir du danger grandissant de l'alcoolisme. Certes, les militants syndicalistes ne sauraient rester indifférents devant ce fait : « l'alcoolisme ».

En même temps que les travailleurs groupés et organisés syndicalement luttent pour imposer au patronat de meilleures conditions de travail et de salaire, et tandis que la Classe ouvrière tente d'arracher à la bourgeoisie rebelle les éléments nécessaires à l'obtention de plus de bien-être, le prolétariat de tous les pays doit s'efforcer d'enrayer les affreux ravages que détermine l'absorption de l'alcool.

C'est que l'abus de l'alcool ne conduit pas toujours à la tuberculose, à la mort, mais il détermine chez les individus des troubles cérébraux qui en font des être incapables de penser, et par suite, de se défendre contre le Capital qui les exploite.

L'alcool, par les ravages qu'il cause parmi les travailleurs qui en font abus est au moins aussi néfaste, sinon plus que la tuberculose ; car ici, ce ne sont plus des êtres qui disparaissent de l'humanité ; mais au contraire, ce sont encore des producteurs, des bêtes de somme, livrés à l'exploitation, d'autant mieux qu'ils sont incapables de se défendre contre leurs exploités ; et puis, n'est-ce pas toute cette armée d'inconscients, abrutis par les vapeurs de l'alcool, et qui, devenus veules, s'interposent dans la lutte entreprise contre la bourgeoisie et entravent la marche vers l'émancipation sociale de tous les individus !

C'est pourquoi les travailleurs conscients, qui bataillent chaque jour pour le mieux-être, doivent s'efforcer de combattre l'alcoolisme, qui est plus funeste pour eux que la tuberculose.

Déjà, de tous les pays du monde, un véritable combat est livré à l'alcoolisme, par la plume et la parole, et une légion d'hommes d'une grande culture intellectuelle s'est levée pour rechercher les moyens efficaces et salutaires pour enrayer le mal que cause le fléau de l'alcoolisme et qui tend à s'étendre chaque jour, menaçant de ravager l'humanité tout entière.

Mais, dans le monde scientifique comme partout ailleurs, on n'est pas toujours d'accord, et nous avons encore présente à la mémoire cette lutte entreprise contre les abus de l'alcool, et au cours de laquelle il nous fut pénible de voir se quereller des hommes de science à ce sujet. L'un de ces savants n'avait-il pas déclaré à la face du monde que l'alcool pouvait être absorbé comme un aliment nécessaire à l'homme !

Certes, pour nous, pauvres atomes que nous sommes, dont la culture intellectuelle est bien peu étendue, nous n'avons pas la prétention de contredire ou de contester le labeur scientifique de savants, qui à la suite de recherches et d'études — lesquelles doivent être sérieuses tout au moins — viennent nous crier que l'alcool, que nous considérons comme un poison lent, n'est au contraire qu'un aliment nécessaire autant qu'indispensable à l'homme.

Nous avouons que notre faible intellect se refusera toujours à comprendre

et à se convaincre d'une telle affirmation, cette affirmation dût-elle jaillir des cornues de l'Institut de France même !

Eh quoi ! l'alcool est un aliment ! Et les maisons d'aliénés sont peuplées d'alcooliques, les hôpitaux refusent des malades dont l'alcool est le principal facteur ; la masse des dégénérés augmente de plus en plus et les prisons en regorgent ! ! !

Chaque jour apporte son meurtre bestial, ses féroces drames de famille, ses crimes monstrueux. Et les suicides insensés se succèdent et se propagent dans les bourgs les plus retirés. Puis la déchéance de l'individu, la misère, la boue, la fange, la honte. Tous ces maux, infectes plaies sociales, sont les conséquences inévitables de l'alcoolisme. Et l'on voudrait nous faire croire que l'alcool est un aliment pour l'être humain ! !

Ah ! nous restons rêveurs devant une telle proclamation, quand nous voyons là, sous nos yeux, se dérouler les terribles drames de la vie, où beaucoup des nôtres déjà ont succombé, ravagés et emportés par l'affreux mal.

Ce n'est pas du fond d'un laboratoire, à l'ombre des cornues, que nous remarquons la marche du fléau ; mais c'est au contact de l'existence même des humbles, de la masse du peuple enfin, de ce peuple travailleur dont l'éducation est encore à faire. Est-ce à dire que l'alcoolisme n'atteint que la classe ouvrière ? Non ! car le mal est partout : ici le verre de poison se vend trois sous ; là, le verre se paie soixante centimes ; du bas en haut de l'échelle sociale, l'alcool accomplit son œuvre de destruction.

Mais le mal est plus terrible et plus préjudiciable chez les prolétaires, car les patrons savent bien que si le travailleur s'abrutit dans les « assommoirs », il leur sera plus facile de l'exploiter encore ; aussi, il est évident qu'ils ont tout intérêt à entretenir le mal alcoolique.

Il est donc du devoir de tous les hommes qui rêvent une société meilleure et aspirent à la cité future, de déployer tous leurs efforts pour combattre l'alcoolisme ; car ce n'est pas avec des hommes abrutis par l'alcool, ce n'est pas avec une armée de dégénérés que la société nouvelle se constituera sur des bases plus larges, plus équitables pour le prolétariat tout entier.

Non ! ce ne sera pas par des ivrognes invétérés, ni par des âtres dont le cerveau est avili et le corps atrophié par l'alcool ; ce ne sera pas par des ignorants, des inconscients, que les iniquités sociales disparaîtront.

Cette noble tâche est réservée, au contraire, aux travailleurs unis, groupés syndicalement ; aux hommes conscients de leurs droits et de leurs devoirs ; aux travailleurs sains et robustes, possédant toute la force morale et physique, éléments indispensables pour combattre et détruire les préjugés qui nous enserrant et lutter avec énergie contre toutes les injustices humaines et sociales.

Et alors, ce combat de géants, l'humanité, délivrée enfin de ses entraves, s'acheminera libre et radieuse vers plus de justice et de bonté, vers plus de bonheur !

A. AMONOT.

du Syndicat des Coiffeurs.

Capital et Travail

Poursuivant notre idéal d'émancipation ouvrière, nous pouvons suivre les sentiers tracés par nos devanciers, nous pourrions également, si cela nous est réalisable, ouvrir des voies nouvelles, pour arriver plus sûrement et plus vite à notre affranchissement.

En lisant l'article paru dans la « Voix du Peuple » du 22 août écoulé : « Les Camps Retranchés du Syndicalisme », on est frappé de l'audacieuse conception de son auteur, et en même temps par la justesse de son raisonnement. C'est tout un projet de rénovation sociale que nous expose notre camarade secrétaire du Bâtiment de Tunis, et ceci sans rien abdiquer de nos principes de la lutte de classe. C'est sur une simple adjonction à notre organisation ; c'est une arme nouvelle entre les mains du prolétariat organisé. C'est la production directe par les travailleurs dans des entreprises agricoles ou industrielles. C'est l'effort combiné du capital travaillant et des travailleurs possédant sous la forme communiste. C'est l'assaut direct et décisif donné à la forteresse patronale.

C'est la réalisation à l'avantage de la classe ouvrière, de l'événement que la loi sur les Syndicats tend à éviter, lorsqu'elle interdit aux groupements corporatifs de posséder autre chose que l'immeuble indispensable à leurs réunions.

La bourgeoisie légiférante ne nous conteste pas le droit de grève, assurée d'avance que nous trouverons dans l'exercice de ce droit plus de déceptions que de profits, et elle nous interdit de posséder des terres, des ateliers, des usines, des mines, etc., afin que nous demeurions indéfiniment sous le joug du capital patronal. Cette restriction de la loi de 1884 aurait dû, depuis longtemps, nous inspirer la résolution de faire coordonner tous nos efforts, dans le but de réaliser directement ce qui nous est défendu légalement. Prenons hardiment l'arme que nous refusent nos oppresseurs et leur règne sera prêt de finir.

Pour mon compte personnel, je n'ai pas eu de peine à comprendre le principe émancipateur que renferme la proposition de notre camarade de Tunis, car j'ai, depuis trois mois, dans une série d'articles, soutenu les mêmes idées dans la V. D. Verriers, au point de vue corporatif.

A la lecture de l'article précité, j'ai compris l'étroitesse de mes vues, qui ne comprenait qu'une corporation, devant l'exploit fait par le camarade qui embrasse le prolétariat tout entier. Ici c'est l'idée conçue et réfléchie, soumise avec le désintéressement et l'abnégation qui en sont le relief, au Comité Confédéral, auquel est réservé le rôle d'application et de réalisation du système. C'est avec une foi ardente et une confiance entière que je fais appel à mon tour au Comité Confédéral, afin qu'il s'occupe s'il en débattre, à publier sur le journal son approbation ou sa critique sur cet intéressant projet d'émancipation.

J'entends les camarades se dire : Mais pourquoi « Capital et Travail », en tête de cet article, qui devait être intitulé « Communisme syndicaliste » ?

Et je réponds : Le capital est l'auxiliaire indispensable du travail dans la période transitoire qui doit nous mener à l'idéal social.

Quand nous disons : guerre au capital, c'est : guerre aux capitalistes, qui le détiennent et s'en servent pour pressurer les travailleurs.

Alors le capital est inique et joue le rôle inverse de celui qu'il doit avoir dans l'humanité.

Il est indispensable d'avoir des capitaux pour réaliser l'exploitation directe de la terre, des usines, etc., mais ici, ce ne sera pas le capital exécrable, ce sera le capital rénovateur, parce que communiste, versé par le prolétariat pour le prolétariat. Camarades, comptons avec les réalités de l'existence, en attendant la révolution libératrice qui doit donner la terre au paysan, la mine aux mineurs et l'usine à l'ouvrier, n'hésitons pas à organiser la production agricole et industrielle syndicaliste : elle sera la base inébranlable de la société future.

Achille FONCLARE.

des Verriers de Venissieux (Rhône), 68, rue Victor-Hugo.

Contre l'Antimilitarisme

Le Gaulois d'Arthur (ce juif qui s'est fait « catholique ») cherche quels sont les moyens qui pourraient être employés pour enrayer la propagande antimilitariste, qui, dit-il, fait des ravages considérables chez ceux que la Patrie appelle sous les drapeaux.

Mais comme son crâne est impuissant à découvrir le remède efficace, il s'est adressé à quelques « grrrands » hommes, leur demandant de vouloir bien lui dire ce qu'ils en pensent.

Et voici ce que ces grands hommes ont répondu :

Pour M. Maurice Barrès, il n'y a que cela : « Une victoire sur le Rhin ».

Le Général Bonnal, lui, écrit : « Encourager les instituteurs patriotes ; relever nos uniformes ; multiplier les revues sur les places publiques. »

M. Paul Bourget : « Voudrait voir le retour aux armées de métier, à la fois restreintes et autonomes... »

Quant à l'amiral de... Saint-Michel, alias de Cuverville, sachez ce que voudrait ce Saint-Homme : « Une seule foi, un seul amour, une seule espérance, une seule loi... »

Ainsi donc, pour l'ineffable Barrès, ce serait une bonne guerre avec l'Allemagne, naturellement.

Le brave général Bonnal, est pour la mascarade à jet continu : des revues et des galons sur toutes les coutures. Ça hypnotise les badauds, évidemment.

M. Bourget voit le salut dans les « assassins professionnels ».

Mais, le plus rigolo de la bande, c'est, qu'on me pardonne, le marin à la « Vierge Marie » :

« Une espérance, une seule foi, avec un seul amour... » Ça, c'est bien !

Le mari de Mlle de Turenne a dû en baver des rondelles. Il faut, d'ailleurs, avouer qu'il y a de quoi.

Cependant, ayant, nous aussi, droit au chapitre, quoiqu'on nous ait oubliés dans cet espèce de petit référendum, Arthur veut-il permettre que nous y mettions également notre grain de sel ?

Si oui, voici ce que nous ne cessons de répéter :

« Il n'y a et ne peut y avoir d'autres moyens de supprimer l'antimilitarisme qu'en supprimant le militarisme lui-même. »

Ce ne sont pas les cavalcades à travers les rues, avec des mannequins chamarrés de haut en bas, qui nous feront aimer la guerre que nous combattons de toutes nos forces.

L'antimilitarisme a pénétré tous les milieux, aujourd'hui, et ses ravages s'étendent au-delà de toutes les frontières.

Que M. Meyer et les autres en fassent leur deuil.

Etornons-nous, cependant, qu'on nous casse encore le tympan avec cette question, que nous pensions résolue depuis longtemps, si nous nous en rapportons à M. le Général Picquart, ancien Ministre de la Guerre, qui a proclamé qu'il n'y avait plus d'antimilitaristes.

Alors !..

Ch. MARCK.

La Grise Viticole et la Coopération

Rapport présenté au Congrès de Carcassonne, par le Syndicat des Travailleurs Agricoles de Bessan (Hérault), le 15 août 1909, par Lagardé, délégué

Plus que tous les autres travailleurs, les ouvriers agricoles sont atteints par la crise qui sévit de plus en plus dans le Midi. Malgré les efforts de la Fédération des Travailleurs agricoles, le taux de salaire n'augmente pas ; dans l'Hérault, il a été presque impossible d'obtenir la possibilité de l'octroi de 2 litres de vin chaque jour au travailleur qui produit ce liquide de première nécessité.

Le petit propriétaire, parfois même le moyen propriétaire, devenu, par suite de l'avilissement des cours, des miséreux ou des demi-pauvres, font sur le marché du travail une concurrence considérable aux ouvriers dépossédés ou ne possédant que des parcelles infimes de terres à rapport presque inexistant.

Le remède total, définitif, c'est l'avènement de la propriété sociale, de la forme de société dans laquelle chaque habitant produisant selon ses moyens, recevra selon ses besoins.

Mais le jour n'est pas venu encore, et malgré tous les efforts que nous faisons, nous sommes obligés de le constater, le jour n'est pas encore venu de l'avènement de la société que nous appelons de nos vœux, à la réalisation de laquelle nous travaillons de tous nos efforts.

Révolutionnaires nous sommes et l'avons prouvé en maintes circonstances. Mais, en attendant le jour — que nos désirs appellent — de la Rénovation sociale, il nous faut chercher à améliorer le sort des travailleurs.

Déjà nos camarades socialistes ont indiqué des moyens de relever le cours des vins — ce qui pourrait permettre à notre corporation de renforcer ses réclamations près du patronat.

Ca a été la limitation de la production, de la culture de la vigne aux seuls terrains propices à l'obtention de vins de qualités impeccables. De cela, nous sommes partisans ainsi que du monopole de l'alcool.

Mais les gros propriétaires qui, jadis furent associés dans la fraude avec les courtiers et négociants ont émis d'autres projets.

On a aussi parlé de trust ; on cause maintenant de coopérative générale viticole du Midi.

Mais dans ce projet, que tout le monde ici connaît et que nous ne voulons pas détailler, on n'envisage que l'intérêt exclusif du producteur gros et moyen propriétaire. Du travailleur agricole, du consommateur, travailleur du Nord, de l'Est, de l'Ouest, du Centre de la France, on ne se préoccupe guère.

De sorte que si le projet actuellement en faveur dans les milieux propriétaires aboutit, le travailleur agricole restera Gros-Jean comme devant (car nous connaissons la valeur des promesses de ces messieurs) et le consommateur sera obligé de subir une hausse importante du prix des vins.

En effet, la coopérative générale viticole ne s'occupera que d'augmenter le prix d'achat des vins à la propriété et, au lieu de s'adresser pour cela directement aux consommateurs, supprimant tous intermédiaires, elle compte au contraire sur le commerce comme précieux auxiliaire. De sorte que le nombre des intermédiaires n'ayant pas diminué, si le projet aboutit, le vin supportant toujours les mêmes frais sera obligatoirement vendu plus cher au consommateur.

Or le consommateur, qui n'a pas de raisons pour être plus sot que le producteur, se regimbera. Nul doute qu'il n'obtienne du Parlement des compensations et que le Midi par ses manifestations intempêtes lui devienne plus odieux.

Et si le vin augmente de prix, ce sera un nouvel essor de la méthode de culture intensive dont le gros propriétaire profitera et la surproduction devenant, cette fois si intense que le stock augmentera toujours chaque année, la crise sévira à nouveau et ce d'une façon si importante que ce sera la fin de la viticulture individuelle et l'organisation collective obligatoire.

Si nous étions uniquement préoccupés de catastrophisme, cela pourrait nous suffire et nous pourrions espérer en une prompt réalisation de notre prophétie, mais nous sommes aussi préoccupés d'applications immédiates, d'améliorations immédiates, et, tout en ne perdant pas de vue notre idéal, nous voulons dès maintenant essayer de rendre la vie possible au travailleur.

Pour cela, nous avons rédigé des statuts types de coopérative de production viticole et de consommation en vue de rendre au tout petit producteur la possibilité d'avoir pour son travail un gain rémunérateur avec le produit de sa petite propriété et de cesser d'être un concurrent pour le travailleur ne possédant rien ou très peu.

Egalement, nous avons voulu que le contrôle et la collaboration du travailleur syndiqué soit incessante sur la société, car nous venons d'éprouver au point de vue syndical à Bessan assez de déboires avec la coopérative « Les Vignerons paysans » qui, malgré les précautions que nous croyions être suffisantes, vient de tourner à la jaunisse et que nous dénonçons au Congrès.

Oralement, notre délégué développera

mieux notre pensée et vous donnera lecture et commentaires des statuts que nous avons rédigés pour la nouvelle coopérative de production viticole et de consommation « La Libératrice », « Maison du Peuple de Bessan (Hérault) » que nous avons créée, persuadés à l'avance qu'il conviendra au Congrès d'adopter comme statuts-types que devront avoir les sociétés se réclamant de l'idée syndicale.

LE SYNDICAT.

Le Congrès des Syndicats anglais

Résumons brièvement quelques-unes des plus importantes résolutions prises par le 42^e Congrès des trades-unions anglais, tenu à Ipswich.

Immédiatement après le discours d'ouverture prononcé par le président, Shackleton, le Congrès a voté à l'unanimité une résolution recommandant de répondre à l'appel des Syndicats de Suède. Ceci après l'intervention du député suédois, C. Lindley, qui avait éloquentement défendu la cause des grévistes suédois devant le Congrès anglais.

Nous enregistrons cet acte de solidarité internationale à côté de deux autres résolutions votées plus tard, l'une proposée par Welch, délégué des relieurs, protestant contre les arrangements conclus par le gouvernement, sans le consentement du peuple, avec le « tsarisme sanglant », et contre la réception du tsar en Angleterre ; l'autre, proposée par J. Turner, des employés de commerce, et Jones, des gaziers, protestant contre les représailles du gouvernement espagnol et invitant le peuple britannique à s'associer à cette protestation pour amener le gouvernement espagnol à traiter nos camarades de façon juste et civilisée.

Ajoutons enfin, pour marquer l'esprit d'internationalisme du Congrès, qu'il a applaudi chaleureusement les paroles de Shackleton, au sujet de la solidarité des travailleurs anglais et allemands. « Nous confessions franchement, a-t-il dit, notre croyance absolue à un projet d'invasion, laissant de côté la possibilité d'exécution. A une immense majorité, le Congrès s'est prononcé contre le « sweating », et le travail en dessous des tarifs ouvriers pratiqués par l'Armée du salut.

Une question intéressante est celle de l'organisation des « milices » au lieu d'une armée territoriale, réforme à laquelle le nom du député social-démocrate, Will Thorne est intimement lié, comme l'on sait.

Par 1.039.000 contre 466.000 voix, le Congrès a bien accepté la résolution proposée à ce sujet par Stokes, des verriers, et condamnant toute tentative directe ou indirecte pour forcer les citoyens à se faire enrôler dans l'armée territoriale ; mais il a repoussé, par 933.000 contre 102.000 voix le plan d'organisation des milices.

Sur la proposition de Ben Tillet, délégué des dockers de Londres, le Congrès a de nouveau fait un appel au gouvernement en faveur de la création d'un « Ministère du Travail », auquel Tillet voulait voir attribuer des fonds aussi importants qu'aux ministères de la guerre ou de la marine.

Comme plusieurs de ses prédécesseurs, le Congrès d'Ipswich a eu à s'occuper de la fondation d'un quotidien ouvrier, proposée cette fois par Naylor, des compositeurs londoniens. Par 1.261.000 contre 212.000 voix, le Congrès a rejeté la résolution de Naylor, mais ce rejet, comme l'a fait remarquer le président, n'émanait pas de l'hostilité du Congrès contre un quotidien ouvrier, mais de ce qu'il désapprouve la méthode proposée pour recueillir les fonds nécessaires (Naylor proposait un appel adressé individuellement aux membres des unions affiliées).

Passons sous silence certaines réformes électorales proposées par le Congrès, et bornons-nous à récapituler quelques-unes des réformes économiques réclamées par lui.

En ce qui concerne les bureaux de placement (Labour exchanges ou Bourses du Travail), créés par une loi récente, le Congrès a demandé certaines garanties afin d'éviter que les institutions de l'Etat portent préjudice à l'action des Syndicats.

A une forte majorité, le Congrès a de nouveau rejeté la résolution proposée par Ben Tillet en faveur de l'arbitrage dans les conflits du travail. Puis, le Congrès s'est déclaré pour la journée de huit heures avec suppression complète du travail supplémentaire ; pour le repos dominical de quarante-deux heures, du samedi après-midi, au lundi matin ; pour l'extension de la loi récente sur le minimum de salaires à toutes les industries à domicile ; pour l'amélioration de la loi sur la sécurité dans les mines ; pour une enquête officielle sur le travail des femmes dans tous les travaux exécutés pour le compte de l'Etat et en faveur d'une loi défendant aux patrons d'expulser, en temps de grève, les ouvriers des maisons qu'ils leur louent.

Au sujet de l'éducation de la jeunesse, le Congrès a demandé l'entretien des écoliers par l'Etat ; l'enseignement gratuit sous le contrôle de la population ; la possibilité pour tous les enfants de rester toute la journée à l'école jusqu'à l'âge de 16 ans.

Presque à l'unanimité, le Congrès a approuvé l'introduction dans le budget de cette année d'un impôt sur l'accroissement de la valeur terrienne.

Les ouvriers syndiqués du monde entier sont solidaires, il est de leur devoir de s'aider mutuellement.

A l'Assistance Publique

Jusqu'ici, la classe ouvrière a paru se désintéresser de tout ce qui se passe à l'A. P., cette fameuse, trop fameuse, hélas ! administration que, paraît-il, l'Europe nous envie, mais que nous ne lui souhaitons pas !

Il faut reconnaître que nous tous, prolétaires, nous ne songeons à la situation qui nous sera faite à l'hôpital, que lorsque nous ou les nôtres y sommes couchés sur un lit de souffrance. Nous oublions, volontiers, que c'est là, hélas ! que finira pour bon nombre de nous cette triste vie faite de labeur et de souffrances, qu'est celle du travailleur.

S'il est parmi les prolétaires parisiens une corporation de parias, c'est bien celle du personnel non gradé de l'A. P. La situation, tant morale que physique, qui lui est faite est épouvantable. Soumis à des règlements surannés et imbus d'un esprit monastique, ce personnel est logé dans des taudis infects. Le surmenage y est épouvantable. Aussi la mortalité est-elle grande dans leur rang. M. André Mesureur, fils, et secrétaire particulier du Directeur général, écrivait en 1905, dans un opuscule intitulé : l'« Œuvre de l'Assistance publique à Paris contre la tuberculose », que, sur environ 6.000 employés, il y en a le tiers, soit 2.000, atteints par le terrible fléau qu'il qualifie bénévolement de maladie professionnelle des infirmiers. Cet aveu dénué d'artifices se passe de commentaires.

Il nous a paru intéressant d'étudier ici les divers rouages de cette administration publique, destinée à secourir les indigents et qui le fait si mal.

Nous nous proposons d'examiner successivement la situation morale et physique des parias, qui forment le personnel et celle des malades.

Il est à remarquer que le budget de l'A. P. était en 1907 de 62.692.532 fr., dont 20.697.950 francs de subvention accordée par le Conseil municipal. Sur cette somme 1.094.834 fr. étaient destinés aux bureaux de bienfaisance. En 1908, il fut de 66.287.930 francs, dont 23.483.950 de subvention municipale !!

Faisant de tels sacrifices, car c'est sur le prolétariat que pèse le plus lourdement l'impôt, il nous paraît utile de dire à ces derniers ce qui se passe à l'A. P.

F. MERMA.

Les abonnés qui renouvellent leur abonnement sont instamment invités de nous envoyer, avec le montant de l'abonnement, une des dernières bandes, ou, s'ils paient par mandat carte, l'indiquer le numéro de la bande

Les Congrès

Septième Congrès national et international de la Voiture, 4, 5, 6 et 7 octobre 1909.

Réception des délégués français et étrangers. Validation des mandats : 25 villes sont représentées par 15 délégués, ainsi que trois fédérations étrangères : l'Angleterre, la Belgique et la République Argentine (Buenos-Ayres). Les camarades d'Espagne font savoir qu'ils sont de tout cœur avec nous, mais malheureusement ils ne peuvent envoyer de délégué vu les faits qui se déroulent dans leur pays.

A l'ouverture du Congrès, l'ordre du jour suivant a été voté :

« Les délégués représentant les Syndicats de province et les Fédérations nationales de chaque pays au Congrès national et international de la Voiture, tiennent au début de ces assises prolétaires à manifester vivement leur sympathie aux camarades d'Espagne et de Suède, qui luttent contre la tyrannie capitaliste et l'oppression des gouvernements dont nous souffrons dans chaque pays et orient bien fort. Vivent les Grèves Générales d'Espagne et de Suède !

« Voté la somme de dix francs à répartir entre les camarades de chaque pays.

« Protestent également contre les gouvernements français qui déclinent dans les géolés républicaines nos meilleurs militants, entre autre le camarade Branquet. L'ordre du jour du Congrès auquel figurent 17 questions est réparti en 4 Commissions chargées d'élaborer un rapport sur chaque question.

PREMIERE COMMISSION

Rapport moral et financier ;
Modification au journal ;
Timbre fédéral ;
La Permanence de la Fédération ;
Révision des statuts ;
Par les délégués d'Amiens, Rennes, Saint-Etienne, Saint-Amand.

DEUXIEME COMMISSION

Syndicats à bases multiples ;
La Grève Générale, son application ;
Syndicalisme et coopération ;
Antimilitarisme et relations internationales ;
Par les délégués de Londres, Lille, Buenos-Ayres, Bruxelles et Limoges.

TROISIEME COMMISSION

Syndicats obligatoires et suppression de l'outillage ;
Hygiène des ateliers ;

Suppression de la nourriture et du couchage ;

Inspection du travail ;
Inspection des voitures publiques ;
Réduction de la journée de travail, la journée de 10 heures, la journée de 8 heures ;

Par les délégués de Lyon, Moulins, Bordeaux et Le Mans.

QUATRIEME COMMISSION

Marchandage, travail aux pièces et commandite ;
Soupes communistes ;
Fusion des Fédérations ;
Le néo-malthusianisme dans les Syndicats ;
Par les délégués de Persan, Vichy Paris-Union et Dinan.

DEBATS

Après quelques demandes d'explications, le rapport moral et financier du Comité fédéral est adopté.

Il est décidé que rien ne sera changé dans la rédaction du journal « l'Ouvrier en Voitures », qu'il continuera à faire de la propagande antimilitariste, anticapitaliste et néo-malthusienne.

On passe outre au timbre fédéral, vu l'apparition prochaine du timbre confédéral.

La permanence de la Fédération sera rétablie au 1^{er} janvier prochain, il est décidé que ce sera le conseiller prud'homme de l'Union de la Seine qui en assumera la charge, ce qui évitera de grever le budget de la Fédération.

Pour la révision des statuts, le Congrès décide de supprimer en fait l'article 35 qui est pour ainsi dire inapplicable, et que l'on s'imprègnera dans chaque organisation de la création d'une caisse de grève.

L'autonomie est laissée à chaque organisation pour le soin d'insérer les bases multiples, s'il est nécessaire qu'il en soit ainsi pour la vitalité du Syndicat.

La grève générale sera mise en application sitôt qu'elle aura été votée par le Comité confédéral, à condition qu'il ne s'engage pas à la légère. Le Congrès décide en outre d'encourager les militants qui voudraient faire de l'action au moment de la Grève Générale de s'entraîner auparavant par la création de comités secrets d'action révolutionnaire.

La coopérative de production n'ayant donné que de mauvais résultats dans notre industrie, le Congrès s'en désintéresse, mais promet de favoriser de plus en plus la coopération de consommation.

L'antimilitarisme, reconnu comme étant de première nécessité à l'heure actuelle, il est décidé de le propager de plus en plus et de s'efforcer de démolir l'idée de Patrie, ce qui facilitera énormément le rapprochement international.

Le 7^e Congrès a pu enfin mettre debout la Section internationale qui fonctionnera au 1^{er} janvier 1910 ; ont adhéré déjà la Belgique et la France, l'Angleterre et la République Argentine, dont les délégués ont entièrement approuvé les statuts, n'attendant plus que l'approbation de leurs Fédérations respectives pour venir renforcer les cadres de cette section, attendant que les autres nations suivent leur exemple.

Reconnaissant qu'il est impossible d'obliger les individus à se syndiquer, il fut décidé de faire toute la propagande nécessaire pour que la majorité dans chaque industrie puisse rendre le Syndicat obligatoire. D'intensifier également la propagande pour que nous puissions arriver à notre désir, la fourniture de l'outillage par le patron.

Après avoir étudié la question de l'hygiène des ateliers et l'inspection du travail, le Congrès convaincu de l'incapacité et l'inutilité des inspecteurs actuels, engage les Syndicats à faire le nécessaire pour imposer directement au patronat à donner toutes les garanties que la santé et la sécurité des travailleurs nécessitent.

Il est décidé aussi de mener une campagne en vue de supprimer l'esclavage qui entraîne fatalement la nourriture et le couchage de l'ouvrier chez le patron. Pour l'inspection des voitures publiques, le Congrès émet le vœu que chaque organisation fasse le nécessaire dans son milieu respectif à seule fin que ce soit bientôt une commission mixte, composée d'ouvriers syndiqués et de patrons qui soient chargés de cette inspection dans l'intérêt de la sécurité publique.

Le chômage devenant de plus en plus inquiétant, le Congrès engage les organisations de chaque ville à continuer la propagande entreprise pour la diminution des heures de travail, faire appliquer la journée de 10 heures, en conservant toujours comme but la journée de 8 heures.

La commandite égalitaire et généralisée ne pouvant être mise en application dans le régime capitaliste où nous vivons, le Congrès décide de combattre la commandite dans le sens qu'elle est appliquée, comme le marchandage et le travail aux pièces sous toutes ses formes.

Il est décidé que, vu la fréquence des grèves, dans chaque ville ayant des organisations ouvrières, il soit fait acquisition du matériel nécessaire à l'installation des soupes communistes, pour qu'il puisse fonctionner sitôt un mouvement déclaré.

Suivant l'invitation du Congrès de Marseille au sujet de la fusion des Fédérations ; le Congrès prend acte de la décision de la Fédération des Cuirs et Peaux laissant toute latitude aux bourelliers de venir dans la Voiture, il regrette néanmoins que le Syndicat des « Selliers-Bourelliers » n'ait pas donné signe de vie. Après échange de vues avec le délégué des maréchaux, il fut décidé que l'on aurait de part et d'autre des rap-

ports de plus en plus étroits, afin de trouver un moyen d'entente en vue de la fusion. La Voiture revendiquant une partie de la maréchalerie et principalement les éléments de province qui travaillent côte à côte avec les charrois.

Le néo-malthusianisme fut une nouvelle question pour les congressistes, principalement pour ceux de province. Après une controverse intéressante et courtoise avec le délégué de Belgique, qui ne voulait convenir de la nécessité de cette propagande dans nos Syndicats, envisageant simplement cette question au point de vue théorique. Après examen, il fut décidé, à l'unanimité, que, la classe ouvrière pouvant trouver là une amélioration matérielle à son sort, une propagande en ce sens serait faite par tous les militants, en vulgarisant les journaux d'avant-garde et malthusiens, qui dans leurs librairies tiennent les brochures pratiques, nécessaires à l'éducation des travailleurs voulant devenir des procréateurs conscients.

Après avoir décidé que le prochain Congrès se tiendrait à Vichy, en 1911, les congressistes se séparent aux cris de : « Vive l'émancipation de l'homme, de la femme et de l'enfant ».

Le secrétaire de séance, Délégué de Dinan et Bourg.

Le Congrès International de la Céramique à Florence

L'ouverture officielle du Congrès international de la Céramique eut lieu dimanche matin, dans l'antique et splendide salle de l'hôtel de ville (Palaco del municipio), salle des Cinq-Cents, qui au XIV^e et XV^e siècles servait pour les réunions des conseils seigneuriaux.

C'est dans cette salle aux décorations admirables, où se coudoient les œuvres des artistes florentins Michel-Ange, Vasari, Fioravante, Cronaco, etc., que le conseil municipal avait tenu à souhaiter la bienvenue aux congressistes.

Une belle réception se termina par un vin d'honneur offert par la municipalité.

PREMIERE SEANCE

Le président donne lecture de divers télégrammes adressant aux congressistes des saluts cordiaux. Le premier, de Morganti, député et secrétaire du groupe socialiste, le deuxième, de la C. G. T. italienne et le dernier, des céramistes de Sieste-Florentino.

Il est répondu immédiatement à ces télégrammes ; il est ensuite décidé l'envoi d'un télégramme de sympathie et d'encouragement aux camarades Suédois qui luttent avec acharnement contre la tyrannie et l'exploitation patronales.

Après quelques modifications à l'ordre du jour, proposées par les délégués allemands et adoptées, le secrétaire annonce la nouvelle adhésion de la Fédération hollandaise, ce qui porte à 7 les Fédérations unies internationalement et qui prennent part au Congrès de Florence.

Le secrétaire espère que dans un avenir peu éloigné, les camarades d'Amérique, avec lesquels il est en rapport, viendront grossir les rangs de l'Internationale céramique.

Le rapport du Secrétariat International
Le citoyen Zietsch, donne connaissance du rapport moral et financier duquel il ressort que du Congrès de Limoges 1906 au Congrès de Florence 1909, 332 documents ont été envoyés aux Fédérations adhérentes, ainsi que 581 correspondances.

Au Congrès de Limoges, la Fédération internationale comptait 24.100 adhérents, dans l'année 1907, ce chiffre s'était élevé à 30.530 pour retomber, par suite de la crise de chômage à 27.530.

Le rapport dit que les diminutions portent surtout sur les Fédérations allemandes et anglaises et que les caisses de chômage ont eu fort à souffrir.

Les recettes se sont élevées à 3.493 marks 81 pour la caisse fédérale et 3.865 marks 78 pour la caisse de grève.

Les dépenses, frais de bureau, correspondance, propagande et grèves se sont élevées à la somme totale de 4.330 marks 66.

A ce jour en caisse 2.975 marks 14.

Le rapport donne lieu à une discussion assez longue et la Fédération italienne propose un ordre du jour approuvant le rapport et félicitant le secrétaire pour le dévouement infatigable qu'il a apporté à l'accomplissement de son mandat.

La Fédération anglaise propose que le secrétaire international soit rétribué.

Le citoyen Zietsch proteste et déclare refuser toute rétribution : « Ce serait me faire offense, dit-il, que d'accepter la proposition anglaise. »

L'ordre du jour de la Fédération italienne est donc accepté à l'unanimité.

Avant de clore sa première journée, le Congrès décide que la séance du lendemain commencera à 8 heures.

Il est 8 h. 30 du soir, quand la séance est levée.

DEUXIEME SEANCE

La deuxième séance du Congrès de la Céramique est ouverte à neuf heures.

Le Congrès aborde la question de la création d'une caisse internationale de résistance, pour parer aux grèves.

Toutes les Fédérations étant d'accord sur le principe, le délégué français demande à ce qu'on discute immédiatement le fonctionnement.

Les Anglais demandent à ce que les grévistes fédérés n'aient droit au secours qu'après quatre semaines de lutte ; que le secours soit accordé pendant deux semaines.

Ces secours pourront être continués, si l'avis de la caisse le permet et si les secours recens des Fédérations nationales sont suffisants.

Le secours serait de 6 francs par semaine et par membre fédéré. Quant à la cotisation, l'organisation anglaise ne se

prononce pas, bien qu'elle estime que c'est une nécessité qu'il s'impose.

Les délégués autrichiens voudraient que le secours fut accordé aussitôt que les grévistes en auraient besoin. Bien qu'ils soient partisans d'une cotisation, ils ne la voudraient qu'au moment où se produiraient les grèves. Cette cotisation, obligatoire, serait de 0 fr. 10 par membre ; elle pourrait être renouvelée trois fois.

La Fédération française, au contraire, dans sa proposition, exposée par son délégué, prévoit une cotisation régulière mensuelle et obligatoire de 0 fr. 05 par membre et par mois, destinée à alimenter constamment la caisse de grève. Il ne serait fait appel aux Fédérations et aux fédérés que dans les cas d'extrême urgence, quand la caisse serait impuissante à soutenir un mouvement de grève ou de lock-out qui se prolongerait.

Les délégués italiens se rallient à la proposition française, en principe. Mais pour l'instant, les moyens pécuniaires dont ils disposent les obligent à aller du côté de la proposition autrichienne.

Dans leur Fédération, ils feront toute la propagande nécessaire pour qu'au prochain Congrès triomphe la proposition française.

Les délégués allemands combattent la création d'une caisse de résistance et se prononcent pour le « statu quo ».

Comme par le passé, disent-ils, lorsqu'une Fédération nationale sera en lutte, elle devra faire une demande au secrétariat international qui, aussitôt lancera un appel de fonds aux Fédérations non touchées par le conflit.

La séance du matin est levée à midi et demi.

Le Congrès de l'Industrie des Cuirs et Peaux

Les Syndicats de cette industrie ont tenu, du 20 au 23 septembre, leur 6^e congrès national à Fougères.

Les rapports, moral et financier, présentés par le Comité fédéral, ont été adoptés à l'unanimité.

Ensuite a été décidée la fusion de la Fédération de la Sellerie-Bourrellerie avec la Fédération nationale des Cuirs et Peaux, avec cette seule réserve que quand il y aura utilité, un délégué, ayant des connaissances techniques en rapport avec des cas spéciaux, sera envoyé par le Comité fédéral. Cette façon d'agir étant déjà pratiquée, elle ne pouvait soulever d'objection.

En dehors de ces deux Fédérations, d'autres Syndicats s'étaient fait représenter au Congrès et en particulier le Syndicat des Gantiers de Millau, dont le délégué a exprimé très nettement le désir de voir également la fusion se faire avec la Fédération des Gantiers.

L'ordre du jour suivant indique les conceptions du Congrès sur la méthode à employer, sans inutile brusquerie, pour parvenir à compléter la fusion de tous les éléments de la même industrie :

« Le Congrès affirme son espoir de voir venir à la Fédération des Cuirs et Peaux les différentes organisations adhérentes aux Fédérations se rattachant à ces catégories. Il est convaincu que ces groupements ne tarderont pas à reconnaître la nécessité qu'il y a de concentrer les forces ouvrières des Cuirs et Peaux. C'est dans ce sentiment que le Congrès estime qu'il n'y a pas lieu par des mesures brutales de tenter la réalisation d'une fusion, mesures qui pourraient nuire au but poursuivi. Il donne mandat au Comité fédéral d'accepter les Syndicats de gantiers, galochiers, etc., qui solliciteront leur adhésion. »

Le Comité fédéral a reçu mandat d'étudier la constitution d'une Fédération internationale d'industrie et de présenter un projet à un Congrès de la Fédération, au prochain si possible.

En attendant la réalisation de ce projet, les Syndicats déjà fédérés internationalement à des organisations de métier peuvent continuer à l'être, mais sans avoir le droit de l'imposer à d'autres. Les Syndicats restent libres de choisir localement leur mode d'organisation, en tenant compte de leur milieu particulier. Toutefois la Fédération ne reconnaîtra que les Syndicats de métiers ou d'industrie.

Le Congrès a donné des indications et des moyens de pénétration syndicale dans les localités difficiles à toucher par la propagande et qui, employés, pourront donner des résultats très sérieux.

Le statu quo a été maintenu pour deux années en ce qui concerne la caisse de grève fédérale, tout en votant le principe d'une augmentation au prochain Congrès.

La raison de cette réserve est dans la volonté des Syndicats fédérés de créer une caisse spéciale, avec cotisation spéciale pour assurer, autrement qu'avec des moyens occasionnels, la tenue des Congrès.

La diminution des heures de travail, l'unification des salaires, la question du machinisme, ont donné lieu à des résolutions d'une importance considérable.

Ce ne sont plus de simples vœux ou des résolutions platoniques, mais c'est tout un plan d'ensemble, avec des données précises, qui a été tracé par le Congrès.

Une motion spéciale a été présentée et adoptée au sujet d'un trust de machines américaines pour chaussures « l'United », dont les équipes d'opérateurs jouent le rôle de briseurs de grève. C'est la réponse aux procédés anti-ouvriers de ce trust.

Puis, des vœux pour la représentation dans les Congrès confédéraux, sur l'inspection et les accidents du travail, sur le choix du secrétaire, ont été la conclusion de considérants soumis par divers délégués.

Le Congrès manifesta sa solidarité en

vers les grévistes de Fougères et de Lillers, pour lesquels il vota des subsides, et pour les camarades de Suède et d'Espagne, pour lesquels il décida que serait complétée jusqu'à 1.000 francs la somme versée auparavant par le Comité fédéral.

Le 21 au soir, une magnifique réunion, où prirent la parole Dret, Griffuelhes et Yvetot, réunissait, sous les Halles, plusieurs milliers d'auditeurs.

En somme, les Syndicats de l'industrie des Cuirs et Peaux peuvent être satisfaits de ce Congrès de Fougères, des discussions qui y ont eu lieu, des résolutions qui y ont été prises.

Une organisation plus forte en est sortie, continuant la marche ascensionnelle antérieure.

Méthodiquement, et avec les conceptions qu'elle a maintes fois affirmées, la Fédération des Cuirs et Peaux poursuivra son œuvre parmi tous les travailleurs de cette industrie et tiendra sa place dans la lutte de la classe ouvrière contre la classe dirigeante.

C. V.

CONGRES REGIONAL des Syndicats de Bûcherons et d'Ouvriers Agricoles

tenu à Saint-Amand (Cher), le 5 septembre 1909

(Suite)

EXPLOITATION FORESTIERE

a) Fixation d'un tarif minimum.

Une longue discussion s'engage sur cette question, discussion à laquelle prennent part entre autres : Châteauneuf, Uzay et la Fédération.

Enfin le Congrès adopte le principe « d'un tarif minimum ».

« Ce tarif minimum est fixé à 4 fr. pour la corde de bas de charbon. »

« Le Congrès décide en outre qu'il servira de base pour l'établissement des autres prix de façon. »

Ce n'est qu'une base minimum devant servir à l'établissement des prix dans chaque Congrès.

Et il est certain que les prix pourront varier avec chaque région, mais toujours au-dessus de 4 francs.

b) Exploitation au stère.

La discussion amène l'examen de cette question avant son tour.

Le Congrès adopte le principe de l'adoption des bois au stère et les délégués n'étant pas suffisamment mandatés, renvoie la question pour étude dans tous les Syndicats.

c) Suppression de l'affichage.

Le camarade Borne fait remarquer, avec plusieurs délégués, que l'affichage des prix par les Syndicats est une dépense inutile. Les Marchands de Bois qui sont, chaque jour, plus exigeants, ne tiennent pas compte de l'affichage : il faut le supprimer.

Les prix établis par le Syndicat seront envoyés aux Syndicats de la région, communiqués aux intéressés et mis à la disposition des Marchands de Bois, au siège du Syndicat.

On vote. La majorité du Congrès se prononce pour la suppression de l'affichage.

d) Contrats régionaux.

A l'unanimité, le Congrès décide qu'un Syndicat n'embauchera pas une coupe avant que le Marchand de bois intéressé se soit entendu avec des autres Syndicats intéressés. La Fédération sera avertie par les soins des Syndicats des coupes à plonger.

e) Prix de l'écorce. Epoque de l'évaluation.

En principe, le Congrès décide que l'écorce se fera aux 1.000 kilogr. et non à la botte. Pour le prix, on se basera sur la valeur de la journée de travail.

Le Congrès s'en remet à chaque Syndicat du soin de fixer les prix et conditions suivant les prix et habitudes de chaque région, à la condition expresse de ne pas porter préjudice aux voisins.

f) Réduction des heures de travail :

Un camarade délégué de Dun-sur-Auron expose que chez eux ils sont arrivés à obtenir, du 1^{er} mai au 15 août, une journée de travail de 8 h. 1/2.

Le Congrès estime que la réduction de la journée de travail ne dépend que des Syndicats, engage des intéressés à l'imposer, par l'action directe, seul moyen pratique et efficace.

Carbonisation.

Le délégué des charbonniers de La Guerche demande que les charbonniers ne puissent carboniser les coupes exploitées par les jaunes. Il demande, en outre, l'insertion dans les contrats signés par chaque Syndicat bûcheron d'un prix unique pour la carbonisation.

Une longue discussion s'engage à ce sujet. Finalement, cette question est renvoyée pour étude dans les Syndicats qui la soumettront à nouveau au prochain Congrès national de Nevers.

Travaux agricoles.

Autant qu'il sera possible de le faire, les Syndicats devront s'entendre par région pour la fixation des prix, la durée de la journée de travail, la tactique à suivre dans l'agriculture.

L'entente se généralisera entre les ouvriers bûcherons et agricoles, et les domestiques de ferme. Dans ces régions où il n'y a pas de Syndicats constitués, les organisations voisines devront exercer une action soutenue pour préparer l'entente entre ouvriers et aider ensuite à la constitution des Syndicats.

Prud'homme agricole.

Le Congrès demande que les différends et contestations surgissant entre ouvriers agricoles et patrons soient réglés par des conseils de prud'hommes institués dans chaque canton.

Congrès annuels.

Le Syndicat de Groises demande que des Congrès régionaux annuels aient lieu à tour de rôle dans chacun des arrondissements du Cher.

Les délégués admettent le principe des Congrès régionaux annuels, mais laissent aux Bourses du Travail du département le soin d'organiser des Congrès au mieux des intérêts généraux.

Déboisement. — Main-d'œuvre étrangère.
Dumas parle du déboisement de certaines régions forestières et en montre les dangers. Il signale également l'importation de la main-d'œuvre étrangère dans les campagnes françaises. Des agences spéciales sont créées dans la région de l'Est et ces agences ont pour but de recruter des ouvriers en Pologne et en Galicie et de les mettre au service des agriculteurs français, ce qui amène une dépréciation sensible des prix du travail.

Le temps étant limité et jugeant que ces questions intéressent le prolétariat agricole et forestier tout entier, le Congrès National, qui aura à prendre toutes mesures utiles pour remédier à cet état de choses et empêcher l'avilissement des salaires dans les campagnes.

L'ordre du jour étant épuisé, Dumas remercie les délégués et exprime l'espoir que le Congrès portera ses fruits en montrant la parfaite entente qui unit tous les Syndicats Bûcherons et Agricoles du Cher et particulièrement ceux de la région de Saint-Amand.

Hervier fait un appel en faveur de la Maison du Peuple de Bourges, pour le placement des Bons de 10 francs. Borne demande la solidarité envers les travailleurs de Suède en grève depuis un mois. Une souscription est ouverte à la sortie du Congrès. Elle procure la somme de 6 fr. 50 qui est envoyée à la « Voix du Peuple » pour être transmise à nos camarades Suédois.

Nous ne pouvons terminer sans noter la bonne tenue du Congrès, sa parfaite organisation grâce à la Bourse du Travail de Saint-Amand, qui avait bien fait les choses avec le dévouement de ses militants.

Et enfin, par-dessus tout, ce qui frappe c'est une organisation bûcheronne et agricole toujours plus forte et plus consciente et qui saura se donner elle-même par son action toutes les améliorations de salaires et de travail susceptibles de lui procurer plus de bien-être.

Le secrétaire du Congrès.
L. C.

Les Grèves

TOULOUSE

Chez les Marbriers

La grève des marbriers est terminée. Nous obtenons des satisfactions et améliorations très importantes. N'ayant pu en obtenir davantage, nous allons veiller attentivement à l'application scrupuleuse des termes du contrat qui nous sont favorables et chercherons à atténuer le plus possible ceux qui contiennent des clauses restrictives; le camarade Rousselot était hier parmi nous; il nous a fait une très belle conférence, et malgré le mauvais temps la salle de la Bourse du Travail était assez bien garnie.

Un ordre du jour approuvant la tactique de la Fédération du Bâtiment a été chaleureusement acclamé, ainsi qu'un ordre du jour en faveur des victimes de la répression espagnole, du lock-out de Suède, de la tyrannie russe.

Pour le Comité :

Le Secrétaire,
O. JALBERT.

BORDEAUX

Chez les Ouvriers du Port

La Grève du port continue à Bordeaux. Aucun travail n'a été effectué. Le 26 septembre dernier, les ouvriers du port avaient dans une réunion, tenue à la Bourse du Travail, voté l'ordre du jour suivant :

« Les arimeurs et manoeuvres syndiqués du port de Bordeaux, après avoir entendu l'exposé de la situation qui leur est faite sur le port et après en avoir discuté, considérant que cette situation devient de plus en plus intolérable soit par le fait des patrons ou de certains contremaîtres ; considérant que, par la réduction de la main-d'œuvre, par le surcroît de travail qui leur est imposé, les accidents du travail sont de plus en plus fréquents (douze dans une semaine à la même Compagnie) ; constatant que, de l'avis des sommités médicales, non seulement pour enrayer l'alcoolisme, mais aussi la terrible maladie qui a nom la tuberculose, il y a lieu de mettre en application la réduction de la journée de travail ; décident de s'unir dans le but d'obtenir, par tous les moyens possibles, la réduction de la journée de travail et l'amélioration de leur triste situation. »

Une délégation fut nommée avec mission d'entrer en pourparlers avec les patrons, auxquels un délai fut accordé jusqu'au 1^{er} octobre pour la réponse à faire aux syndiqués sur ces deux points, notamment :

1^o Journée de neuf heures avec réglementation du casse-croûte, au lieu de la journée de dix heures ;
2^o Suppression du travail de nuit qui occasionne des accidents de plus en plus nombreux.

En cas de travail urgent, la nuit, les manoeuvres demandent 1 franc de l'heure au lieu de 75 centimes seulement.

Les patrons firent une réunion au sujet des revendications formulées par les arimeurs et les manoeuvres. Ceux-ci attendirent, à la Bourse du Travail, la réponse des patrons ; aucune ne leur parvint. En présence de cet état de choses, le bureau du Syndicat ouvrier, qui avait pleins pouvoirs, décida de faire cesser le travail.

Mardi 5 octobre, au matin, une demi-heure après l'embauchage, plus de sept cents arimeurs et manoeuvres occupés sur les quais et aux docks B abandonnèrent la besogne.

Dix-neuf voiliers français et vingt-six vapeurs étrangers ne purent être déchargés et s'ils l'ont été en partie, c'est par les

patrons et les contremaîtres arimeurs aidés de quelques équipages.

Tous les bateaux sont gardés par trois agents de police.

FOUGERES

Chez les Cordonniers

Nous aurons tout spécialement l'attention sur la grève qui se poursuit actuellement à la Maison de chaussures Pitois, à Fougères.

Ses causes : l'installation de machines à couper, le refus opposé aux coupeurs de discuter les conditions de la nouvelle méthode de travail par le patron Pitois, contrats qui ont été consentis par lui comme par tous les patrons de Fougères.

La machine supprime deux ouvriers sur trois ; aussi les coupeurs veulent-ils une réglementation du travail pour éviter des victimes et pour pallier à l'augmentation, dans une proportion inconnue jusqu'ici, du chômage et de la misère dans la corporation, chômage et misère dont le contre-coup se fait partout sentir.

Par solidarité et comprenant bien que leur sort est lié par répercussion à celui des coupeurs, toutes les spécialités de la maison font cause commune avec eux.

La grève a commencé le 2 septembre et ils sont 220 grévistes ; c'est donc 220 familles à nourrir.

La ténacité de nos camarades ne se mentira pas ; on se souvient du lock-out et du bel exemple qu'ils en ont déjà donné. Ils prolongeront la lutte autant qu'il sera nécessaire.

Le patronat emploie contre eux et contre le Syndicat ouvrier le système habituel de dénigrement. La presse bourgeoise de Fougères, à la solde du grand patronat, jette sur eux la haine des valets qui forment sa rédaction. La presse spéciale du patronat ramasse et répète ces calomnies et ces bases injures. Et toute la presse quotidienne, sans aucune exception, garde un silence complice de ces menées.

Nos camarades sauront se souvenir à l'occasion de ce parti-pris de mutisme, qui ne peut cesser que par calcul d'intérêt spécial.

Dans ces conditions, il faut qu'ils soient encouragés par la Solidarité effective de tous les travailleurs, tant morale que matérielle.

Car il ne faut pas oublier que la lutte qu'ils soutiennent est engagée non seulement dans leur propre intérêt, mais dans l'intérêt général, tous étant frappés par la même menace de la machine supprimant les bras.

Il y a lieu d'intéresser à ce conflit qui peut devenir général, ce qui serait le renouvellement du lock-out (c'est déjà ce même Pitois qui en a été le premier élément), tous les camarades susceptibles de se dresser en face des prétentions du patronat.

C'est, en effet, la question du machinisme qui se trouve nettement posée dans son application. Selon la façon dont elle sera résolue, tous les ouvriers seront touchés par les conséquences, en bien ou en mal. Faisons que ce soit en bien.

Nota : On peut envoyer des fonds au camarade Feuvrier, 10, rue Charles-Malard (Maison du Peuple), à Fougères (Ille-et-Vilaine) ou bien au secrétaire de la Fédération des Cuirs et Peaux, 33, rue de la Grange-aux-Belles (Paris-10^e), qui les transmettra.

CHEZ LES TISSEURS DU NORD

Le lundi 11 octobre conformément à la décision prise le dimanche, la grève des tisserands du Nord, fut déclarée.

Le mouvement s'étend et la situation commence à inquiéter le patronat qui implore du gouvernement un secours qui ne lui sera pas refusé.

Les grévistes là-bas, comme ailleurs, peuvent compter sur la sollicitude gouvernementale. Briand est autant le domestique du patronat et le valet du Capitalisme que le furent tous ses prédécesseurs et que le seront tous ses successeurs. Fidèle serviteur des exploités, il a déjà répondu à leur appel en envoyant sur les centres grévistes un renforcement de gendarmes et de troupes.

Malgré tout, la force armée mise au service des patrons n'a pas empêché la grève de s'étendre.

Voici déjà ce que disent les journaux :
Lundi, 11 octobre. Ce matin, on comptait dans Lille même, trois usines seulement qui marchaient ; celles de MM. Wal-laert frères, Delcourt-Houlez et Frémaux et Desplanques.

Voici quelles étaient les fabriques en grève :

Tissages Degouty (140 ouvriers), Renouard (188 ouvriers), Jules Desbonnet (34 ouvriers), Spriet (80 ouvriers), Mamez (100 ouvriers), Wicart (330 ouvriers), Pollet fils et Legrand (290 ouvriers), Jules Parsy (86 ouvriers).

Dans l'après-midi, les ouvriers des tissages Delcourt-Houlez et Frémaux cessèrent à leur tour le travail.

Des incidents assez vifs se sont produits à une heure et demie au tissage Frémaux. Dans la matinée, prévoyant des incidents, les patrons de ce tissage avaient demandé à la préfecture et à la mairie des forces suffisantes pour protéger leurs ateliers. Des gendarmes et des agents de police furent envoyés. Mais, devant le nombre des grévistes qui s'étaient massés devant l'usine, pour réclamer la cessation du travail, les gendarmes furent impuissants, et, à une heure et demie, la grève était complète, ou à peu près dans cet établissement.

Voici quelle est la situation dans les communes suburbaines :

A Hellemeux, aux tissages Genevois et Decourchelle, les ouvriers ne se sont pas présentés, mais, chez Lechien et Lefort, il y en avait une centaine au travail lorsqu'à sept heures et demie, 150 grévistes, venant de chez Renouard, à Fives, forcèrent la porte et envahirent l'usine. Les travailleurs arrêtèrent les métiers et suivirent les grévistes.

A La Madeleine, on chôme aux tissages André Huet (200 ouvriers), Druet et Olivier (30 ouvriers), Devilde et Schultz (100 ouvriers), et Boniface (150 ouvriers).

A Marquette, ce matin, à huit heures, un groupe de grévistes venant de Lille s'est rendu au tissage de MM. Jules Scrive et fils, et, après s'être entretenus avec les ouvriers, ceux-ci, au nombre de 250, ont quitté les ateliers.

De Marquette, les grévistes lillois se sont dirigés vers Marcq-en-Barœul. Ils se sont arrêtés dans les Hissages de MM. Adrien et Cuvel et dans ceux de M. Maquet où tous les ouvriers ont quitté le travail, en faisant toutefois remarquer que, chez MM. Adrien et Cuvel, ils se trouvaient dans les conditions spéciales, étant payés à la journée et

non aux pièces. Les ouvriers de cet établissement ont décidé de soumettre leur cas au bureau du Syndicat.

A Saint-André, au tissage de M. Bertrix, tous les ouvriers ont cessé le travail.

On travaille aux tissages Poté et de la Société anonyme, à Haubourdin, et à celui de M. Duhem, à Homme.

Les Charpentiers en Fer

Voici bientôt deux mois que les charpentiers en fer luttent courageusement contre un patronat qui se refuse à toute entente des revendications trop modestes de leurs ouvriers.

On sait quelle énergie, quelle ténacité ont été déployées par les camarades en grève.

On sait aussi que les magistrats et les policiers s'en donnent à cœur joie dans leurs arts de **Défense de la liberté du travail**.

Ce n'est pas une quarantaine de camarades se privant pour obtenir plus de mieux-être.

C'est 1.200 camarades qui luttent depuis six semaines et sont prêts à tout pour arriver à faire capituler leurs exploités.

Plus d'un demi-cent de braves camarades ont été frappés par la magistrature domestiquée au patronat.

Et cela ne les décourage pas ! Et cela ne ralentit pas leur action. Au contraire. Laissons-nous d'aussi vaillants camarades sans secours et sans aide ?

Attention !

TRES PROCHAINEMENT

paraîtra le

Compte-Rendu

de la

Conférence des Bourses

Prix : 0 fr. 50 centimes. — Port en plus

Dès maintenant, nous invitons les camarades, les militants à faire leurs commandes de cette brochure indispensable au moment où nous allons mettre en pratique la Vitecum, le Timbre et la Carte de la C. G. T.

Agitation Syndicale

CHEZ LES CHEMINOTS

Le dimanche 10 octobre, le groupe Nord du Syndicat National des Chemins de fer donnait, à Lille, sa cinquième fête annuelle, organisée par la section lilloise. Plus de 5.000 employés, bien avant l'heure, avaient envahi la vaste enceinte de l'Hippodrome de Lille.

Après les morceaux de musique, exécutés par l'harmonie municipale de Tourcoing, eut lieu la conférence, présidée par le camarade De Verhaeghe, du secrétariat ouvrier d'hygiène.

Le camarade Hochedez vint donner lecture de la lettre de réintégration du mécanicien Castelain, et ce dernier remercia chaleureusement le groupe d'avoir, par sa puissance morale, imposé sa réintégration.

Puis la parole fut donnée au camarade A. Merrheim, de la Fédération des Métaux et délégué de la C. G. T.

Merrheim s'attacha à montrer que les avantages conquis par les cheminots et sous la pression de l'action générale, n'avaient en rien atteint les dividendes des actionnaires.

Chiffres en main, il montre à l'assemblée que de 1845 à 1865, les actionnaires ayant versé 400 francs, avaient touché comme dividende, une somme totale de 967 fr. 85 ; de 1866 à 1886, une nouvelle somme de 1.386 francs comme dividende. Enfin, de 1887, une troisième somme de 1.405 francs ; ce qui montre bien, dit-il, que la moyenne des dividendes a toujours été en augmentant et que les actionnaires ont donc actuellement, pour 400 francs, touché 3.767 fr. 85, soit près de huit fois la somme versée.

Ne serait-il pas temps, demande Merrheim, de penser un peu moins aux actionnaires et un peu plus aux ouvriers et aux employés ?

Il traca alors un tableau émouvant et vécu, trop vécu, hélas ! des parias de la voie ferrée, faisant appel à la solidarité des mécaniciens ou employés, pour intensifier la propagande en faveur du relèvement des petits traitements.

Parlant des retraites, Merrheim dit que, pour le Nord, le montant des réserves s'élève à des millions de francs. Seulement, dans le dernier bilan, on peut lire :

« Comme nous l'avons fait précédemment, nous vous proposons de prélever sur les bénéfices de l'exercice 1908 et de porter au compte des réserves spéciales des pensions de retraites la somme de 1.200.000 francs, représentant l'intérêt de 4 p. 100, pendant l'année 1908, de *insuffisance de ces réserves*, afin d'éviter que cette insuffisance ne s'accroisse encore de ses propres intérêts. »

En bon Français, s'écrie Merrheim, cela veut dire que si, en 1908, on a distribué 72 francs de dividende aux actionnaires, soit 18 p. 100 du capital versé, on a oublié de diminuer la dette de trente millions de francs, qui est due aux réserves pour les retraites par la Compagnie.

Il est vrai, ajoute Merrheim, et il le montre par des chiffres, que c'est le Nord qui verse le moins pour les retraites. Le Midi verse 16 p. 100 ; l'Est, l'Ouest et l'Orléans, 14 p. 100 ; le L.-M., 10 p. 100 ; le Nord, 9 p. 100.

Toujours, dit-il, les actionnaires sont préférés aux employés. Enfin, il termine par un vibrant appel en faveur des emprisonnés espagnols et de Ferrer, invitant l'assemblée à unir ses efforts à ceux des militants de la C. G. T., pour empêcher, par tous les moyens, les guerres.

Les applaudissements unanimes et répétés qui ont accueilli sa péroraison, ont montré qu'il avait été compris. L'assemblée adopta l'ordre du jour suivant :

« Les camarades des chemins de fer, réunis le 10 octobre 1909, au nombre de 5.000, à l'Hippodrome lillois, sous la présidence du Dr D. Verhaeghe, après avoir entendu les citoyens Hochedez, Castelain et Merrheim, se déclarent résolus plus que jamais à poursuivre, au sein de la C. G. T., par l'action syndicale et syndicaliste, l'amélioration de leur situation morale et maté-

rielle, en attendant le jour prochain de leur émancipation intégrale, et ils envoient leur salut fraternel à tous les exploités de la classe capitaliste ;

« Ils profitent de la circonstance pour s'associer aux protestations de la classe ouvrière tout entière contre l'incarcération de Ferrer et contre la persécution de nos frères ouvriers d'Espagne et adressent aux capitalistes d'Espagne et d'ailleurs l'expression de leur mépris ;

« Et lèvent la séance aux cris de : Vive le Syndicat national des travailleurs des chemins de fer ! Vivent l'action et l'union internationale de tous les travailleurs ! »

Un brillant concert a terminé cette conférence et, c'est le cœur plein d'espoir en l'avenir, qu'à 9 heures du soir, les cheminots se sont séparés aux cris de : Vive le Syndicat, la C. G. T. et l'Internationale ouvrière.

H. HOCHEDÉZ.

CHEZ LES DOCKERS DU TREPOT

Ci-dessous les ordres du jour soumis en réunion du 2 courant et votés en majorité :

1^o Les travailleurs du Tréport, après avoir entendu le camarade Chanvin, délégué de la Fédération du Bâtiment, s'engageant à rallier leur Syndicat respectif et à faire leur possible pour que, dans le plus bref délai, une Union des Syndicats soit formée au Tréport, et se séparent au cri de : Vive l'émancipation des travailleurs, qui ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

CHANVIN.

2^o Les travailleurs du Tréport, réunis le 2 octobre, au nombre de 300, protestent énergiquement contre le gouvernement espagnol qui, en ce moment, emprisonne, fusille hommes, femmes et enfants pour s'être révoltés contre une guerre engagée contre le Maroc au profit de la bourgeoisie, et adressent à nos camarades les travailleurs d'Espagne l'expression de leur entière solidarité.

V. RAIRIER.

ECOLES MUNICIPALES DE PARIS

La Chambre Syndicale ouvrière du Personnel de Service des Ecoles Municipales de la Ville de Paris, réunie en Assemblée Générale, le 26 septembre, Grande Salle de la Bourse du Travail, 35, rue J.-J. Rousseau, sous la présidence du camarade Delattre,

Après avoir entendu les camarades Grumet, Moreau, Audoux, Delattre et Roche, délégué de la Fédération des Travailleurs municipaux, renouvelé sa confiance au Bureau et lui renouvela son mandat par acclamation.

Délégué les camarades Moreau, Audoux, Grumet et Delattre pour faire toutes les démarches nécessaires auprès de l'Administration et du Conseil Municipal, pour faire aboutir la revendication qui leur tient le plus à cœur (la retraite). Les mêmes délégués ont mandat de faire tout leur effort au Comité intersyndical, pour faire aboutir les décisions prises au Congrès d'Amiens, l'union de tous les Travailleurs Municipaux de Paris dans un Syndicat unique, par Sections autonomes, qui aura pour devise : « Un pour tous et tous pour un ». Se séparent au cri de : Vive l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes !

Par mandat et par ordre :

Le Secrétaire,
J.-H. MOREAU.

BOURSE DU TRAVAIL DE CLICHY

Ordre du Jour du 25 septembre 1909

Les travailleurs, réunis au nombre de 300 environ, à la Bourse du Travail de Clichy, après avoir entendu les camarades Savoie, secrétaire de l'Union des Syndicats ; Constant, secrétaire de la Bourse du Travail de Clichy, faire l'exposé des vices et des tares du militarisme, reconnaissent que l'armée est l'école du vol, du vol et de l'assassinat. Que le devoir de tout homme, qui part pour l'armée, n'est pas d'obéir aux chefs, lorsque ces derniers commandent de tuer leurs frères de misère à quel que pays qu'ils appartiennent ;

Ils jurent que, au cas où on les dirigerait sur un champ de grève, de lever la croix en l'air et de fraterniser avec les travailleurs dont ils font partie, et de s'opposer à la guerre par la révolution ; se séparent au cri de : A bas la guerre ! Plus d'armée ! Plus de frontières ! A bas les patries ! Vive l'humanité ! Vive la fraternité !

A l'issue de cette réunion, une collecte a été faite, qui a rapporté 5 fr. 20, qui a été remise au camarade Savoie, pour nos frères d'Espagne.

Le Secrétaire de la B. du T. de Clichy :
CONSTANT.

ROANNE

L'Administration de la Bourse du Travail avait organisé une grande réunion syndicale, publique et contradictoire, avec le concours du camarade Jouhaux, secrétaire de la C. G. T.

Cette réunion eut plein succès. Jouhaux, après quelques paroles sur le but de la réunion, rentre aussitôt dans son sujet. Il fait ressortir d'une façon claire et précise l'intérêt qu'il y a pour les travailleurs d'être fédérés par industrie plutôt que par métier.

Il parle également du boycottage et du sabotage dont le patronat montre l'exemple. Il indique que, suivant les circonstances, les travailleurs doivent en faire autant. Il démontre que la question antimilitariste devient de plus en plus une question économique dont les Syndicats ont à s'occuper, d'autant plus que, dans tous les conflits entre le capital et le travail, les soldats sont mis à la disposition du patronat, soit pour remplacer les ouvriers dans le travail, soit pour favoriser la trahison des jaunes qui font échouer ainsi les plus justes revendications.

Sachant qu'une pétition a été faite à Roanne, pour la construction d'une nouvelle caserne, mais que les Syndicats et autres organisations ont déjà protesté contre, il engage les travailleurs à continuer à protester.

Jouhaux parle ensuite de la question inquisitoriale d'Espagne, concernant nos camarades de ce pays, qui subissent la barbarie honteuse des moines, et il engage les travailleurs à s'élever contre cette monstruosité. Enfin Jouhaux, pendant près de deux heures, a développé les divers sujets de l'action syndicale, d'une façon correcte et impartiale ; aussi, a-t-il eu les applaudissements de toute la salle.

Le président fait appel à la contradiction ; c'est le citoyen Morel, secrétaire du Syndicat des employés de commerce, qui vient

demandé quelques précisions, à Jouhaux, concernant la question du sabotage patronal. Morel dit que si le patronat fait mal, ce n'est pas une raison pour que les ouvriers fassent de même. Morel se déclare contre l'antimilitarisme dans le Syndicat. Et il demande enfin si les Syndicats doivent se soumettre et adopter toutes les indications des meneurs de la C. G. T.

Jouhaux répond aussitôt et n'a pas de peine à lui démontrer combien les questions traitées et les idées émises par lui ont été mal comprises ou mal interprétées. Il s'élève contre le qualificatif de « meneur » attribué aux militants de la Confédération. Ce sont, dit-il, les mots usités par le patronat et le « Sillon » dont Marc Sangnier est le chef. Il donne sur Marc Sangnier la pression qu'il faisait pour faire condamner les camarades lors des événements de Draveil.

Devant cette réplique aussi franche et catégorique de Jouhaux, Morel n'a pu opposer quelque chose de valable et s'est retiré de la tribune.

Ensuite, deux ordres du jour ont été votés à l'unanimité, l'un approuvant Jouhaux et l'autre en faveur de nos frères d'Espagne.

A. ROCHE.

NOTA. — A l'issue de cette réunion, une collecte a été faite en faveur de nos camarades espagnols ; elle a produit la somme de 17 francs.

Communications diverses

COMITE DE DEFENSE SOCIALE

Nous tenons à la disposition des camarades, qui en désirent, des feuilles de pétition en faveur de Gambachidzé. Ecrire pour cela au secrétaire du Comité : E. Péronnet, 13, rue d'Orsel (Très urgent).

Le Comité se réunira mercredi 6 octobre, au lieu habituel. Présence indispensable de tous les membres.

Adresser les fonds à Ardouin, 86, rue de Cléry.

Supplément à « Génération Consciente »

n° 19

SOMMAIRE

La Question de la Population, par Fernand Koiney. — Echos. — Notre Enquête. — Le Néo-Malthusianisme est-il moral ? Réponses de P.-N. Roinard, Victor Dejeante, Gustave Téry, René Emery, docteur Elosu. — Le bon Dieu et la repopulation, par Louis Grandier. — Produire pour la patrie, par Ludwig Gerhardt. — Le Cri d'un Révolté, par Clovis Hugues. — Aneur bourgeois. — Nos Poursuites. — Notre Action, etc., etc., etc.

Administrateur : E. HUMBERT, 27, rue de la Dûe, Paris XX^e.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen sur demande

Bibliographie

Nous venons de recevoir le premier exemplaire de *La Vie Ouvrière*, revue bi-mensuelle, paraissant le 5 et le 20 de chaque mois.

La revue, dont nous nous occupons aujourd'hui, est publiée, administrée et entièrement rédigée par des camarades appartenant à la majorité révolutionnaire du prolétariat organisé dans la C. G. T., et parmi lesquels nous voyons avec plaisir : Schmitz, des Maçons ; Normand, des Typographes ; Savoie, des Boulangers ; Marie, des Imprimeurs ; Yvetot, de la Fédération des Bourses ; Monnier, des Verriers ; Bled, des Jardiniers ; Villeroix, des Chapeliers ; Paul Ader, des Agriculteurs ; Humbert, des Cuirs et Peaux ; Dumoulin, des Mineurs ; Delant, des Verriers ; Maraux, des Typos ; L. Vignois, des Inscrits Maritimes, etc., etc., etc.

Ce qui nous a surtout frappé à la lecture du premier numéro de cette revue, est qu'il n'apparaît pas du tout que ses rédacteurs aient l'intention d'en faire un organe de polémique et de combat. Elle semble, au contraire, tout en voulant et en réussissant à être fort intéressante et agréable à lire, vouloir surtout être un moyen d'éducation et de documentation pour tous les camarades qui veulent s'instruire et qui pensent qu'il y a des inepties provocatrices.

Disons donc que si les numéros qui vont suivre sont aussi intéressants que les 64 pages que nous avons lues, c'est un succès, un gros succès pour les promoteurs de *La Vie Ouvrière*.

Voici le sommaire de ce premier numéro :

La leçon du Passé, par Griffuelhes.
Les dessous financiers de la Guerre au Maroc, par Cratés.
Les Programmes d'Enseignement au Congrès de Nancy, par Picton.
La Grève des Maçons Parisiens, par Schmitz.
L'accaparement de la Houille blanche, par A. Merrheim.
Les Industriels du Cuir et de la Chaussure, par L. Voirin.
Actions du travail, avec patronat, par A. Picart.

En plus, sur la couverture, une lettre familière fort joliment tournée par Pierre Monatte.

La Vie Ouvrière